

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2014

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
Évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13



Mongiat-Bernucci

S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondations Philanthropiques Canada
Philanthropic Foundations Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal (Québec)
Le 11 mars 2015

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits		
Cotisations des membres	581 855 \$	534 354 \$
Subventions	167 000	130 000
Dons pour programmation et autres	21 815	18 425
Intérêts	14 230	14 784
Revenus provenant des programmes	8 260	5 110
Commandites de conférence	144 000	-
Conférence	110 213	-
Commandites de symposium	-	40 000
Symposium	-	26 113
	<u>1 047 373</u>	<u>768 786</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	375 992	367 298
Frais de conférence	223 026	-
Honoraires professionnels	126 450	129 711
Subventions et contributions	52 000	2 763
Loyer	44 586	47 110
Frais de voyage et de représentation	29 840	37 910
Services de traduction	17 860	18 094
Développement et programmes des membres	14 116	20 293
Soutien informatique	12 935	11 350
Publications	8 150	7 962
Fournitures de bureau	8 122	4 280
Téléphone	7 454	5 941
Communications	6 019	5 035
Conseil d'administration	3 495	4 311
Développement professionnel	3 406	1 028
Divers	3 041	1 326
Frais postaux et de livraison	2 446	1 978
Assurances	2 111	1 287
Abonnements	1 277	1 170
Amortissements des immobilisations corporelles	1 219	1 254
Développement du site Web	1 075	17 294
Services financiers	990	326
Frais de déménagement	-	10 109
Frais de symposium	-	68 768
	<u>945 610</u>	<u>766 598</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>101 763 \$</u>	<u>2 188 \$</u>

FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Avec Affectations d'Origine Interne	Investis en Immobilisations Corporelles	Non affectés	2014 Total	2013 Total
SOLDE AU DÉBUT	400 000 \$	5 752 \$	313 785 \$	719 537 \$	717 349 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(1 219)	102 982	101 763	2 188
Investissement en immobilisations corporelles	-	1 460	(1 460)	-	-
Transfert du Non affectés à Investis en Immobilisations Corporelles	-	(2 731)	2 731	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>400 000 \$</u>	<u>3 262 \$</u>	<u>418 038 \$</u>	<u>821 300 \$</u>	<u>719 537 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	581 779 \$	492 212 \$
Dépôt à terme et intérêts courus (note 3)	511 336	513 868
Débiteurs (note 4)	33 630	13 734
Frais payés d'avance	<u>16 632</u>	<u>11 771</u>
	1 143 377	1 031 585
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>3 262</u>	<u>3 022</u>
	<u>1 146 639 \$</u>	<u>1 034 607 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	18 051 \$	40 023 \$
Apports reportés (note 6)	284 288	210 047
Subventions reportées (note 7)	<u>23 000</u>	<u>65 000</u>
	<u>325 339</u>	<u>315 070</u>
Actif net		
Avec affectations d'origine interne (note 8)	400 000	400 000
Investis en immobilisations corporelles	3 262	5 752
Non affectés	<u>418 038</u>	<u>313 785</u>
	<u>821 300</u>	<u>719 537</u>
	<u>1 146 639 \$</u>	<u>1 034 607 \$</u>

Engagement contractuel (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	101 763 \$	2 188 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements des immobilisations corporelles	<u>1 219</u>	<u>1 254</u>
	102 982	3 442
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 9)	<u>(14 487)</u>	<u>(19 365)</u>
	<u>88 495</u>	<u>(15 923)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 460)	(547)
Dépôt à terme et intérêts courus	<u>2 532</u>	<u>(265)</u>
	<u>1 072</u>	<u>(812)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	89 567	(16 735)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>492 212</u>	<u>508 947</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>581 779</u> \$	<u>492 212</u> \$

1. STATUT

Le 18 août 1999, Philanthropic Foundations Canada / Fondations Philanthropiques Canada a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a fait application et a obtenu un Certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instrument financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats..

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des apports reportés et des subventions reportées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'état des produits et des charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions à l'état des produits et des charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés à l'état des produits et des charges sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Constatation des revenus

L'association suit la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et symposium et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

3. DÉPÔT À TERME ET INTÉRÊTS COURUS

En date du 31 décembre 2014, le dépôt à terme de l'association présente une échéance à très court terme. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur le dépôt à terme à la fin de l'exercice varie de 1,2% à 1,9% (,15% à 1,9% en 2013) et l'échéance de celui-ci est de douze mois.

4. DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Sommes à recevoir de l'État	20 060 \$	12 292 \$
Débiteurs	<u>13 570</u>	<u>1 442</u>
	<u>33 630 \$</u>	<u>13 734 \$</u>

Au 31 décembre 2014, la valeur totale des comptes client dépréciés est de néant (néant en 2013).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	17 900 \$	17 352 \$	548 \$	1 005 \$
Matériel informatique	<u>37 845</u>	<u>35 131</u>	<u>2 714</u>	<u>2 017</u>
	<u>55 745 \$</u>	<u>52 483 \$</u>	<u>3 262 \$</u>	<u>3 022 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2014

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture	210 047 \$	193 654 \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(210 047)	(193 654)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>284 288</u>	<u>210 047</u>
Solde de clôture	<u>284 288 \$</u>	<u>210 047 \$</u>

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent principalement le dernier versement d'une subvention de trois ans destinée à couvrir les charges de fonctionnement du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde d'ouverture	65 000 \$	120 000 \$
Plus: montant reçu pour l'exercice en cours	75 000	75 000
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	<u>(117 000)</u>	<u>(130 000)</u>
Solde de clôture	<u>23 000 \$</u>	<u>65 000 \$</u>

8. AFFECTATIONS GREVANT LES ACTIFS NETS

Ces montants grevés d'affectations d'origine interne doivent être conservés pour des buts ultérieurs et ne sont pas disponibles pour aucun autre but sans le consentement du conseil d'administration.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2014

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs	(19 896) \$	(916) \$
Frais payés d'avance	(4 861)	(6 741)
Créditeurs et frais courus	(21 971)	26 899
Apports reportés	74 241	16 393
Subventions reportées	<u>(42 000)</u>	<u>(55 000)</u>
	<u>(14 487) \$</u>	<u>(19 365) \$</u>

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'association en vertu de baux totalisent 160 436 \$ et les versements au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2015	45 839 \$
2016	45 839 \$
2017	45 839 \$
2018	22 919 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les crédateurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.